



INTERVENTION CGT

RASSEMBLEMENT DES CHEMINOTS

GREVE DU MERCREDI 9 MARS 2016

Bonjour à tous, Cher(e)s camarades,

Nous sommes rassemblés aujourd'hui à l'initiative de la CGT et de Sud Rail, dans le cadre du préavis de grève national unitaire déposé par les organisations syndicales CGT – UNSA – Sud Rail – CFDT. Face aux attaques issues du projet de décret socle et des négociations en cours sur la Convention Collective nationale, les OS ont proposé aux cheminots de s'inviter à la table des négociations pour peser sur les choix qui feront leurs conditions de travail et de vie de demain.

Les cheminots sont attaqués depuis la loi du 4 août 2014 qui a éclaté la SNCF en trois entités et acté le désengagement financier de l'Etat et la Casse du Service Public SNCF. Tous les services sont touchés

Réduire les emplois à Statut, diviser le corps social, faire taire les revendications par des discours culpabilisateurs, attaquer de front notre régime de protection sociale spécifique voilà quelles sont les seules orientations de nos dirigeants.

Les usagers constatent aussi la légitimité de notre mobilisation et la pertinence de nos propositions...

Depuis l'action de juin 2014, les cheminots sont dans l'expectative. La CGT avait raison. Les masques n'en finissent pas de tomber. Le RH00077 sera abrogé au 1er juillet 2016, comme indiqué dans la Loi du 4 août 2014.

La réglementation du travail actuelle, issue de l'accord 35 heures serait donc remplacée par trois textes, hiérarchisés afin de créer un cadre social commun du secteur privé et public : un décret socle pour déroger au Code du Travail, un accord de branche (la CCN, Convention Collective Nationale) pour donner une base de droits identiques à toutes les entreprises ferroviaires et un accord d'entreprise pour éventuellement compléter ces dispositions.

Contrairement aux affirmations, le projet de décret socle ne garantit pas un haut niveau de sécurité des circulations, il n'assure pas la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs. Il impose par contre, la continuité de service à tous les salariés du ferroviaire, ne tient pas compte des spécificités des métiers et fait l'impasse sur l'octroi de repos supplémentaires suffisants.

Ainsi, toutes les obligations et souplesses inhérentes au Service Public sont généralisées à l'ensemble de la Branche ferroviaire pour satisfaire la flexibilité du salariat exigée par le patronat. Les limites de cette flexibilité accrue sont très floues et entretiennent une confusion entre les impératifs liés au Service Public et les attentes patronales pour augmenter la productivité.

Réduire les contraintes réglementaires reviendrait alors à abaisser la sécurité en augmentant les facteurs de risques, fatigue, stress, pouvant entraîner des accidents graves voire des catastrophes ferroviaires.

Les commandes du personnel seraient individualisées (article 5), entravant les garanties collectives et le contrôle par les représentants du personnel.

Voici quelques exemples :

- ✓ Augmentation de la durée du travail
- ✓ Baisse du nombre de repos
- ✓ Suppression du nombre de repos double minimum
- ✓ Suppression du nombre de week-end minimum
- ✓ Modification du calendrier de travail au plus tard 24 heures avant la prise de service et modification des horaires de travail au plus tard 1 heure avant pour répondre aux aléas de production

Pour les roulants :

- ✓ 2 RHR (repos hors résidence) peuvent se succéder
- ✓ Fin du 19/6
- ✓ Réglementation à 2 vitesses chez les ASCT, certains roulants, certains sédentaires.

Ainsi, ce décret socle ne prendrait pas en compte les conditions sociales des cheminots.

Il est clair qu'ils veulent faire tomber l'accord 35h00.



Pour la CGT, il est impératif de conserver une unité syndicale pour gagner des droits de haut niveau, mais cela impose aussi que les cheminots se mobilisent car il ne pourra y avoir de victoire sans mobilisation. Cette journée d'action est une première étape, car au-delà de notre réglementation, tous les métiers sont en danger par les suppressions de postes ou l'externalisation des métiers de cheminots.

Ensemble tous les cheminots doivent se mobiliser pour garantir un haut niveau de sécurité et des conditions sociales gagnées de hautes luttes par les anciens parfois au risque de leur vie !

Aujourd'hui, les cheminots sont en grève de manière massive, la colère monte dans notre entreprise, mais aussi pour la Jeunesse qui a crié sa rage de voir son avenir sacrifié sur l'autel de l'austérité. Ils ne veulent pas être des salariés corvéables à souhait et jetables et ils ont décidé de dire non à cette casse du Code du Travail ...et crient Arrête El Connerie !!....

Le contexte politique que nous traversons est inquiétant car il n'offre à ce jour que très peu d'alternatives. La politique gouvernementale favorise la montée des mouvements d'extrême droite et des idéaux les plus nauséabonds qui se nourrissent de l'injustice sociale, de l'accroissement de la pauvreté et de la précarité, du chômage de masse. Le patronat, s'en donne à cœur joie et ne semble jamais rassasié des cadeaux multiples et conséquents octroyés par un le gouvernement à son service.

Vous l'avez compris en vous mobilisant aujourd'hui, le premier semestre 2016 va être d'une importance majeure pour vos conditions sociales, de travail et de vie mais aussi pour l'avenir du service public SNCF. Le projet de décret socle gouvernemental sur l'aménagement du temps de travail se conjugue avec la Loi El Khomri qui laisse présager une réforme très régressive du Code du Travail et des droits des salariés.

Le MEDEF imprime sa marque sur la vie sociale, l'organisation de la société, le projet de société.

D'autres mobilisations suivront au fil des négociations dont une manifestation nationale au mois d'avril, mais les cheminotes et cheminots devront sans doute s'engager plus durement si d'aventure les négociations n'avançaient pas, bloquées

par le mépris patronal envers les salariés qui œuvrent chaque jour pour garantir un haut niveau de sécurité aux trains.

Au niveau interprofessionnel, la CGT appelle à une journée d'action de haut niveau pour dénoncer la Casse du Code du Travail et dire non aux humiliations du Patronat le 31 mars.

A l'issue des déclarations cheminotes, nous partirons en cortège avec les jeunes, les privés d'emploi, les salariés du public comme du privé, et les retraités pour manifester ensemble, tous ensemble, afin d'exiger la conservation de notre Réglementation, du Code du Travail, et exiger le retrait de la Loi El Khomri qui acterait selon la CGT l'inversion des normes. C'est la primauté donnée aux accords d'entreprise sur tout le reste. C'est comme si nous avions un Code de la route par ville ! ...

Merci de votre attention.